

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



accord préalable e ok.

Déclaration de Maladie

N° W21-652908

(142252)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
3567

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Kazmane Ghali

Date de naissance :

18/09/1970

Adresse :

235 BV Yacoub El Meissen

Tél. :

06 59 75 05 68

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

03/09/2012

Nom et prénom du malade :

Kazmane Ghali

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

SIGNER ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES



EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
AMRANI HOUSSEINI Mariem Orthoptiste <i>3, bd Abdellatif Ben Kaddour, 1er Etage, N°2, Quartier Racine, Casablanca Tél: 05 22 94 13 99</i>	07/12/22	15 séances de rééducation orthopagée	15 x 200 dh = 3000 chts

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires		
		AM	PC	IM	IV	
AMRANI HOUSSAYNI Mariem Orthopédiste 3, bd Abdellatif Ben Kaddour, 1er Etage N° 12 Quarter Radine Casablanca Tél: 05 22 94 13 99	27/09/22	Bilan Orthophonique				3500 dh.
AMRANI HOUSSAYNI Mariem Orthopédiste 3, bd Abdellatif Ben Kaddour, 1er Etage N° 12	27/09/22	Devis de 15 séances de rééducation orthophonique				Gratuit

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA

Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Docteur Abderrahmane RAISS

Dr. Nezha MIYARA

Ophthalmologie pédiatrique

Chirurgie du strabisme

Lentilles de contact

الدكتورة ميارا نزهة

اختصاصية في أمراض العيون للأطفال

علاج وجراحة الحول

العدسات اللاصقة

Casablanca, le **03 septembre 2022**

..... **Enf. KAZMANE Ghali**

60.00
LIROX



1 goutte 3x par jour pdt 1 mois, pendant 1 Mois

Mme Alaini Sounni SAMIRA
PHARMACIE AL AMANA
13, Rue Ahmed Ben Bouajou
Casablanca Tél: 05 22 38 09 70

Dr NEZHA MIYARA
15, Rue Kadi Iass
Mâarif - Casablanca
Tél: 05 22 98 44 66 / 26 - Fax : 05 22 99 01 84
Société de Opti-Med
Tél: 05 22 98 44 66 / 26
Fax: 05 22 98 44 66 / 26



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA

Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Docteur Abderrahmane RAISS

Dr. Nezha MIYARA

Ophthalmologie pédiatrique

Chirurgie du strabisme

Lentilles de contact

الدكتورة ميارا نزهة

اختصاصية في أمراض العيون للأطفال

علاج وجراحة الحول

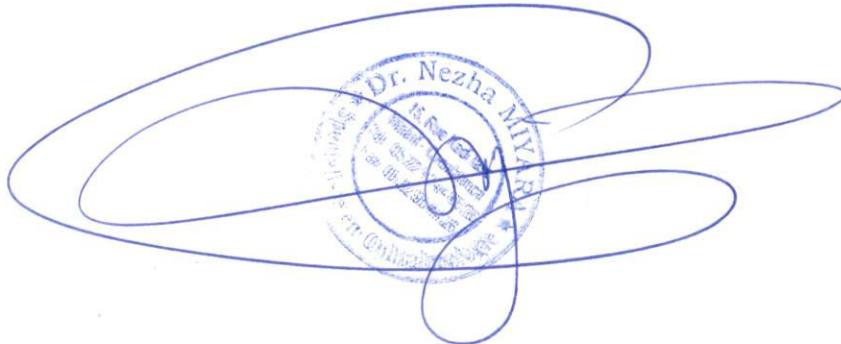
العدسات اللاصقة

Casablanca, le 31/09/22

..... KAZNAANE Ghali

Dr Nezha
Plan orthoptique

+ 15 Séances de
Medecine caslari



AMRANI HOUSSAYNI Mariem

ORTHOPTISTE

Angle Bd Abdellatif BenKaddour

Et Rue la Fontaine 1^{er} étage, appt n°2.

Quartier Racine. Casablanca.

Tél : 0522 94 13 99

Le 06/03/2022

FACTURE N° F0905/2022

Nom : RAZMANE

Prénom: Ghali

Acte : Bilan Orthoptique

Prix : 300 dh

N° d'autorisation : 33 16.

Identifiant fiscal : 14434984.

Taxe professionnelle n°35660852.

ICE : 001650941000070.

AMRANI HOUSSAYNI Mariem
Orthoptiste
2, bd Abdellatif Ben Kaddour, 1er Etage, N°2,
Quartier Racine, Casablanca
Tél: 05 22 94 13 99

AMRANI HOUSSAYNI Mariem

ORTHOPTISTE

Angle bd Abdellatif Benkaddour et rue la
Fontaine, 1^{er} étage, appt n° 2. Quartier Racine.
Casablanca
Tél : 0522 94 13 99

06/09/2022

DEVIS

Nom : KAZMANE

Prénom : Ghali

Acte : 15 Séances de rééducation orthoptique.

Prix : 200 DH x 15 = 3000 dhs.

(TROIS MILLE DIRHAMS)

AMRANI HOUSSAYNI Mariem
Orthoptiste
3, bd Abdellatif Ben Kaddour, 1er Etage, N°2,
Quartier Racine, Casablanca
Tél: 05 22 94 13 99

AMRANI HOUSSAYNI Mariem
ORTHOPTISTE
Angle bd Abdellatif Benkaddour et rue la
Fontaine, 1^{er} étage, appt n° 2. Quartier Racine.
Casablanca
Tél : 0522 94 13 99

Le 06/09/2022

BILAN ORTHOPTIQUE

Docteur,

L'examen du jeune KAZMANE Ghali âgé de 13 ans met en évidence ce qui suit:

INTERROGATOIRE

Motif de consultation: Maux de tête, strabisme divergent intermittent de l'OG, photophobie et asthénopie d'accommodation.

Antécédents personnels : RAS.

ACUITE VISUELLE (échelle des chiffres)

VL S/C OD	10/10 (-2 éléments)	VP S/C OD	R ½
VL S/C OG	10/10 (-2 éléments)	VP S/C OG	R ½

EXAMEN MOTEUR

Examen sous écran: (Mesure de l'angle en Dioptries)

VL S/C	X T 20 à 25	VL A/C	XT 20 à 25
VP S/C	X'T 16 à 18	VP A/C	X' T 20 à 25

Réflexe De Convergence: **Moyen**, avec l'OG qui lâche.

Motilité: normale.

EXAMEN SENSORIEL

Vision stéréoscopique : positive.

Worth : Fusion.

Amplitudes de fusion:

VL/ D4R2 C25R 16

VP/ D'30 R25 C'35R 25

EXAMEN SENSORI-MOTEUR

Synoptophore (Mesure de l'angle en Dioptries)

S/C $1^\circ/AO = AS = -28.$

A/C $1^\circ/AO = AS = -30.$

2° / Diplopie à 0 Refusion à -35.

CONCLUSION

Ghali présente:

- Une exotropie intermittente de loin et de près.
- Une CRN à tous les tests.
- Et une **insuffisance de convergence** pour laquelle une quinzaine de séances de rééducation orthoptique serait souhaitable.

Bien à Vous

AMRANI HOUSSAYNI Mariem
Orthoptiste
3, bd Abdellatif Ben Kadour, 1er Etage, N°2,
Quartier Racine, Casablanca
Tél: 05 22 94 13 99

AMRANI HOUSSAYNI Mariem

ORTHOPTISTE

Angle bd Abdellatif Benkaddour et rue la
Fontaine, 1^{er} étage, appt n° 2. Quartier Racine.
Casablanca
Tél : 0522 94 13 99

07/12/2022

FACTURE N° F1210/2022

Nom : KAZMANE.

Prénom: Ghali.

Acte : 15 séances de rééducation orthoptique.

Prix : 200 DH x 15 = 3000 DH.

(TROIS MILLE DIRHAMS)

1^{ère} séance : Faite le 22/10/2022.

2^{ème} séance : Faite le 25/10/2022.

3^{ème} séance : Faite le 28/10/2022.

4^{ème} séance : Faite le 31/10/2022.

5^{ème} séance : Faite le 02/11/2022.

6^{ème} séance : Faite le 07/11/2022.

7^{ème} séance : Faite le 11/11/2022.

8^{ème} séance : Faite le 15/11/2022.

9^{ème} séance : Faite le 19/11/2022.

10^{ème} séance : Faite le 23/11/2022.

11^{ème} séance : Faite le 25/11/2022.

12^{ème} séance : Faite le 28/11/2022.

13^{ème} séance : Faite le 30/11/2022.

14^{ème} séance : Faite le 05/12/2022.

15^{ème} séance : Faite le 07/12/2022.

N° d'autorisation : 33 16.

Identifiant fiscal : 14434984.

Taxe professionnelle n°35660852.

ICE : 001650941000070.

AMRANI HOUSSAYNI Mariem
Orthoptiste
3, bd Abdellatif Ben Kaddour, 1er Etage, N°2,
Quartier Racine, Casablanca
Tél: 05 22 94 13 99